

TARIFS DE L'EAU

ANNEE 2024

**COMMUNES D'AFFRINGUES, AVROULT,
BAYENGHEM-LES-SENINGHEM, BELLINGHEM (Herbelles),
CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS, CLETY,
DELETTES (hameaux des Upens), DOHEM, ELNES, ESQUERDES,
FAUQUEMBERGUES, HELFAUT (hameau du Grand Bois),
LUMBRES, MERCK-SAINT-LIEVIN, OUVE-WIRQUIN, PIHEM,
REMILLY-WIRQUIN, RUMILLY (hameau de Beaussart), RENTY,
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM, SETQUES,
THIEMBRONNE, VAUDRINGHEM (hameau de Drionville),
WAVRANS-SUR-L'AA, WISMES, WISQUES.**

- Tarif dégressif des Consommations :

1) *Pour une consommation totale :*

Part Syndicat (HT)

- ne dépassant pas 250 m ³ par an	:	1,24 € le m ³ d'eau consommée
- de 251 m ³ à 1.000 m ³ par an	:	1,12 € le m ³ d'eau consommée
- supérieur à 1000 m ³ par an	:	0,95 € le m ³ d'eau consommée

2) Le tarif de la « *redevance prélèvement eau de nappe* » est fixé à **0,09 € HT** le m³ d'eau consommée.

3) Le tarif de la « *redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique* » est fixé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie à **0,35 € HT** le m³ d'eau consommée, cette redevance leur est reversée en totalité.

- Tarif des Abonnements :

Le tarif des abonnements est fixé comme suit :

Calibre du Compteur	Taxation de base comprenant location et entretien de compteur en propriété privée PAR AN (HT)	Abonnement par Semestre (HT)
15 mm	65,00 €	32,50 €
20 mm	85,50 €	42,75 €
32/40 mm	128,00 €	64,00 €
Compteurs à brides	244,00 €	122,00 €

Frais d'ouverture ou de résiliation d'un abonnement (arrivée ou départ d'un abonné) :
25 € HT